

la cultivait pas et permettait aux mauvaises herbes de l'envahir, elle pourrait être considérée comme ayant été mise en jachère.

La seule chose qu'on puisse reprocher à cette suggestion, c'est que très peu de cultivateurs se laisseront convaincre de commettre pareil sacrilège. Je craindrais pour l'équilibre mental du cultivateur qui le ferait, car s'il n'étais pas cinglé d'avance, il le deviendrait probablement à voir ainsi profaner sa terre. Aussi bien demander aux jardiniers de la colline parlementaire de laisser les mauvaises herbes envahir les plates-bandes, et de ne pas tondre le gazon à cause d'une surproduction de foin dans la vallée de l'Outaouais.

Parce qu'à mon avis, on ne doit pas critiquer sans apporter quelques suggestions constructives, je propose maintenant quelques améliorations à un programme essentiellement bien conçu.

1. Traitons toutes les augmentations d'emblavures de récoltes fourragères en 1969 plus équitablement en accordant des quotas de blé sur 50 p. 100 de ces augmentations.

2. Tenons pleinement compte dans les contingents de blé pour 1970-1971 de toutes les mises en jachère d'été en 1968 et 1969, même si cela veut dire la suppression du crédit uniforme de 25 p. 100 prévu au programme pour toutes les jachères d'été de 1969.

3. Cela pourrait fort bien permettre une augmentation de un ou deux boisseaux dans le contingent de blé garanti pour 1970-1971, c'est-à-dire une augmentation de huit boisseaux à neuf ou dix boisseaux.

4. Augmentez les versements à l'acre de \$6 et de \$10 à \$9 et à \$15 pour injecter le plein montant de 100 millions de dollars dans l'économie des Prairies et réaliser une conversion de l'ordre de 10 millions d'acres.

5. Soyons disposés à maintenir le programme en vigueur en 1971-1972 en l'améliorant à la lumière de l'expérience acquise cette année.

6. Si les ministres veulent vraiment éviter une surproduction de céréales secondaires et de graines oléagineuses, ils devraient adopter un règlement prévoyant des sanctions contre les cultivateurs qui augmentent ces emblavures. J'hésiterais à recommander pareille mesure, mais je crains que faute de restrictions semblables, la production de ces céréales va augmenter. En grand nombre, les cultivateurs décideront individuellement de réduire leurs emblavures de blé mais au lieu de mettre leurs terres en jachère d'été, ils ensementeront une variété de récoltes pour lesquelles il y aura peut-être un marché.

• (10.30 p.m.)

L'histoire de l'agriculture nous apprend que les marchés des produits agricoles sont impré-

visibles, au moins, pour les cultivateurs. Ceux-ci sont, par la nature même de leur entreprise, les plus grands joueurs du pays. Alors, ils vont courir le risque qu'au moins certaines de ces autres cultures trouveront preneur.

Lorsque notre premier ministre (M. Trudeau) s'est rendu dans les Prairies en juillet dernier, il a parlé face à face avec de nombreux cultivateurs, dans leurs fermes et chez eux. Après avoir entendu les nombreux aléas que les producteurs de grain doivent envisager, il a fait une déclaration remarquable. Il a appris que les cultivateurs doivent, tous les ans, faire des choix difficiles quant à la superficie à ensementer au printemps, et à cet égard, courir des risques. Ensuite, il leur faut s'accommoder de la température pendant la saison de croissance: la grêle, la gelée, la sécheresse et les inondations. Certains de ces risques sont présents pendant la récolte. Si les cultivateurs réussissent à récolter une certaine quantité de céréales, et ils ont remporté un succès relatif ces dernières années, ce qui fait partie du problème—une fois la récolte faite, ils doivent miser sur la quantité à vendre et sur les prix qu'ils vont obtenir. Après avoir entendu tout cela, le premier ministre a déclaré: «Il me semble qu'il est plus facile de diriger l'État que d'exploiter une entreprise céréalière.»

Il était agréable d'entendre le ministre responsable de la Commission du blé dire, dans les déclarations qu'il a faites vendredi dernier, qu'aux yeux du gouvernement, il s'agissait là seulement d'une mesure provisoire. On est en train d'élaborer une politique à long terme. Le rapport du groupe d'étude sur l'agriculture sera bientôt déposé, je l'espère. Je demande instamment au gouvernement de ne plus perdre de temps à l'élaboration d'une politique agricole d'ensemble à long terme pour le Canada. Il est à remarquer aussi que les ministres ont mené d'actives négociations avec quelques-uns au moins des autres grands exportateurs de blé. Les États-Unis appliquent depuis des années un programme de réduction des emblavures qui est beaucoup plus libéral et ils ont progressivement réduit celles-ci au niveau le plus bas qu'ils aient connu depuis bien des années.

La Commission du blé et le gouvernement a dit le ministre, feront tous leurs efforts pour stimuler les ventes de blé et d'autres céréales canadiennes. Je pense comme le député de Bruce (M. Whicher) que c'est là la meilleure solution qu'on puisse apporter au problème de nos excédents. Dans un monde affamé, il nous faut faire de notre mieux pour distribuer notre surabondance à ceux qui en ont besoin. Je dis donc, améliorons nos méthodes de vente, ainsi que notre système de classement, afin de diversifier graduellement et continuellement